

## CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2017

**CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION**

Ne peuvent se présenter aux examens, que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique  
Au centre audiovisuel

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hippolyte – 75013 Paris  
Métro : Glacière ou les Gobelins – RER : Port-Royal puis Bus 91 direction Gare d'Austerlitz

Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens.

Il n'y aura pas de convocation envoyée à l'étudiant.

Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.

**Rappel du règlement** : à lire impérativement.

- Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignement empêche la capitalisation de l'unité concernée.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validées dans un semestre non validé doivent être repassées.
- Toute défaillance fait obstacle à l'admission finale.

**IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.**

**Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :**

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.

A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.

### **TIERS TEMPS**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le **lundi 10 juillet 2017** au secrétariat de la licence 1 par mail : [cavcned@univ-paris1.fr](mailto:cavcned@univ-paris1.fr) en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et aux oraux.

# EPREUVES ECRITES

Semestres 1 & 2

**REPARTITION DES AMPHIS :** Amphi 1 de la lettre : A à K inclus,  
Amphi 2 de la lettre : L à Z.

**AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE.**

## SEMESTRE 1 & 2

<b>Dates</b>	<b>Matière</b>	<b>Horaires</b>	<b>Salles</b>
Mardi 12 septembre	<b>Introduction au droit privé</b> -----	9h30-12h30 -----	Amphi I
	<b>Introduction historique au droit</b>	14h30-15h30	
Mercredi 13 septembre	<b>Droit constitutionnel I</b> -----	9h30-12h30 -----	Amphi I
	<b>Sociologie politique</b> -----	14h30-15h30 -----	
	<b>Histoire de la vie politique</b>	16h30-17h30	
Jeudi 14 septembre	<b>Droit de la famille et des personnes</b> -----	9h30-12h30 -----	Amphi I & II
	<b>Droit constitutionnel II</b>	14h30-17h30	

**EPREUVES ORALES : semestres 1 & 2**  
**(sauf notes acquises ou validation de l'unité)**

**NB :** Les épreuves orales se dérouleront du **lundi 4 au lundi 11 septembre 2017**. Cependant, du **lundi 4 au mardi 5 septembre toutes les épreuves** se dérouleront en **salle de lecture** et, du **mercredi 6 au lundi 11 septembre** l'épreuve **d'anglais** se déroulera en **salle 9**.

Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessous et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sinon vous ne serez pas interrogés.

**Découpage des noms par jury**

	Anglais ----- Salle 9	Méthodologie Juridique ----- Salle de lecture	Relations Internationales ----- Salle de lecture	Sciences Economiques ----- Salle de lecture	Institutions Juridictionnelles ----- Salle de lecture	Introduction au Droit Européen ----- Salle de lecture
<b>Lundi 4 sept.</b>						
9h00	A à BA	A à BA	A à BA	BE à BO	BE à BO	BE à BO
14h00	BR à C	BR à C	BR à C	DA à DU	DA à DU	DA à DU
<b>Mardi 5 sept.</b>						
9H00	DA à DU	DA à DU	DA à DU	BR à C	BR à C	BR à C
14H00	BE à BO	BE à BO	BE à BO	A à BA	A à BA	A à BA
<b>Mercredi 6 sept.</b>						
9h00	GM à HA	GM à HA	GM à HA	LH à MI	LH à MI	LH à MI
14h00	E à GI	E à GI	E à GI	HE à J	HE à J	HE à J
<b>Jeudi 7 sept.</b>						
9h00	LH à MI	LH à MI	LH à MI	GM à HA	GM à HA	GM à HA
14h00	HE à J	HE à J	HE à J	E à GI	E à GI	E à GI
<b>Vendredi 8 sept.</b>						
9h00	PE à R	PE à R	PE à R	S à Z	S à Z	S à Z
14h00	MO à PA	MO à PA	MO à PA	K à LE	K à LE	K à LE
<b>Lundi 11 sept.</b>						
9h00	K à LE	K à LE	K à LE	PE à R	PE à R	PE à R
14h0	S à Z	S à Z	S à Z	MO à PA	MO à PA	MO à PA

**Les épreuves orales d'allemand et d'espagnol : voir tableau ci-dessous.**

<b>Dates</b>	<b>Matière</b>	<b>Horaires</b>	<b>Salles</b>
Mercredi 6 sept.	<b>Allemand</b>	9h (A à Z)	<b>Salle 10</b>
Jeudi 7 septembre	<b>Espagnol</b>	9h (A à H) 14h (I à Z)	<b>Salle 7</b>

**Les résultats** vous seront communiqués **le 13 octobre** à **16h** sur votre espace ENT.

**Consultation des copies :**

La date de consultation des copies en droit civil et droit constitutionnel vous sera communiquée ultérieurement.

Paris le 5 juillet 2017  
Scolarité de Licence 1.

La scolarité de la licence 1 vous souhaite bonne réussite dans vos études et de passer très belles vacances.